

Le baptême des enfants à l'école – collège saint Georges

À la suite de Jésus, l'Église propose le baptême à tous pour que tous aient la Vie en Dieu. Le mot « baptême » vient d'un verbe grec qui signifie « plonger, immerger ». Être baptisé, c'est être plongé dans la mort et la résurrection du Christ, c'est un rite de passage. Configurés au Christ, nous devenons fils d'un même Père et frères de Jésus-Christ, par l'Esprit Saint. Le baptême est le sacrement de la naissance à la vie chrétienne : marqué du signe de la croix, plongé dans l'eau, le nouveau baptisé renaît à une vie nouvelle. Devenu chrétien, le nouveau baptisé peut vivre selon l'Esprit de Dieu. La célébration du baptême a son point culminant dans le bain d'eau accompagné de cette parole :

Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

La demande du baptême provient habituellement des parents qui, ayant donné la vie terrestre à leur enfant, désirent aussi lui donner en germe la vie d'enfant de Dieu. Depuis septembre 2017, l'école primaire intègre dans l'emploi du temps des classes une heure d'annonce de l'Évangile. Cette heure peut conduire des enfants à vouloir être baptisés pour être plus unis à Jésus et pour vivre dans une relation plus fraternelle avec leur prochain.

Aussi, l'école propose plusieurs possibilités pour honorer ces demandes des parents et des enfants :

- Pour les classes de maternelles et de CP : l'école peut fournir aux parents une attestation d'éveil à la foi. Les familles prennent contact avec leur paroisse pour déterminer les modalités de la célébration du baptême. Selon le nombre d'enfants, le baptême peut aussi avoir lieu dans la chapelle de l'école ou dans l'église de Beaumont le Roger.
- Pour les enfants de CE1 à CM2 : les enfants progressent dans la préparation au baptême par des étapes intégrées dans les grandes célébrations de l'école. Le baptême a lieu après Pâques, soit dans la paroisse des familles (l'école fournit un certificat de préparation), soit à Beaumont le Roger.

En lien avec la paroisse de Beaumont, l'école propose plusieurs dates pour des baptêmes :

- 3 dates pour des enfants TPS/CP (avec des chants connus par les enfants), soit dans la chapelle de l'école (si moins de 60 adultes), soit à l'église saint Nicolas. Pour garantir un confort de célébration, nous ne dépasserons pas **trois ou quatre enfants** pour chaque célébration :
 - Samedi 26 septembre 2020 à 11h
 - Samedi 17 avril 2021 à 11h
 - Samedi 15 mai 2021 à 11h
- 2 dates pour des enfants de CE1-CM2 soit dans la chapelle de l'école (si moins de 60 adultes), soit à l'église saint Nicolas. Pour garantir un confort de célébration, nous ne dépasserons pas **cinq enfants** pour chaque célébration :
 - Samedi 10 avril 2021 à 11h
 - Samedi 12 juin 2021 à 11h

Le baptême des enfants à l'école – collège saint Georges

Coupon réponse

Notre famille :

Nom et prénoms de l'enfant :

Né le à

Pour l'année scolaire 2020-2021 : Classe de

Fils de (nom et prénom du père):

Et de (nom de jeune fille et prénom de la mère)

Mariage civil (date et lieu) :

Mariage religieux (date et lieu) :

Après avoir réfléchi à notre responsabilité de parents et de chrétiens,
nous demandons à présenter au baptême notre enfant

Signature de l'enfant pour CE1-CM2 :

Signature impérative des deux parents

- Nous demandons à l'école une attestation d'éveil à la foi pour que notre enfant soit baptisé dans sa paroisse
- Nous souhaitons que la célébration ait lieu soit à la chapelle du collège, soit à l'église de Beaumont le Roger
Dans ce cas, nous précisons quel sera son parrain et sa marraine

Parrain : (nom et prénom) :

Baptisé le (date et lieu) :

Marraine : (nom et prénom) :

Baptisée le (date et lieu) :

Nous joignons également une copie de l'acte de naissance
pour faciliter la rédaction de l'acte de baptême

Date limite de réponse :

Pour les enfants en classe de maternelles et en CP : **Au plus tard pour Noël**

Pour les enfants en classe de CE1 à CM2 : **10 septembre**